

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026_03

Objet : Fermeture exceptionnelle de l'école publique Le Grand Marronnier

Le Maire de Moréac,

VU les conditions météorologiques défavorables annoncées,

VU l'alerte préfectorale émise par le Morbihan,

VU le souci de garantir la sécurité des élèves, du personnel et des enseignants,

ARRÊTE :

Article 1 : L'école publique Le Grand Marronnier est exceptionnellement fermée le mardi 6 janvier 2026.

Article 2 : La cantine et la garderie de l'établissement sont également fermées le même jour.

Article 3 : Un service minimum est assuré le lundi 5 janvier 2026 pour la garderie.

Article 4 : Les parents sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour la garde de leurs enfants et à suivre les informations communiquées par la mairie pour tout changement éventuel.

Le présent arrêté sera transmis au Rectorat, communiqué aux parents et affiché à la mairie.

Fait à Moréac, le 05/01/2026

Pascal **ROSELIER**

Maire de Moréac

